

Compte- rendu du CTP central du 4 juin 2009

En préambule la CFDT rappelle que nous sommes en attente d'informations que la direction s'était engagée à communiquer lors du CTP précédent :

- bilan des mesures d'harmonisation des augmentations
- précisions sur la mise en place des ICF (Institut Communicants du Futur)
- bilan des augmentations et rémunérations pour les personnels détachés de France Telecom.

1 – Nouvelles règles de gestion des congés

Actuellement les procédures sont assez compliquées, ce qui ne permet pas une gestion informatisée efficace et génère des disparités selon les écoles. L'objectif est d'uniformiser les règles sur l'ensemble de l'Institut et de parvenir à un meilleur niveau d'informatisation, ce qui permettra une gestion en temps réel (prévue au 1^{er} janvier 2010).

Ce qui change :

- 2 catégories de jours de repos (congés annuels – jours RTT) au lieu de 4 actuellement (congés annuels, RTT, repos compensateurs, jours de fermeture), tout ce qui n'est pas congé annuel étant regroupé sous la rubrique RTT.
- Pour les agents à temps partiel, le cycle de travail pourra être défini sur 2 semaines au lieu d'une seule. Certaines personnes devraient être légèrement gagnantes en nombre de jours de congés. En contrepartie, les jours de fermeture étant comptés comme des jours RTT, ils ne seront plus rattrapés lorsque la fermeture coïncidera avec un jour non travaillé. Cette dernière facilité n'était pas attribuée partout de la même façon. Sa suppression concernera quelques agents qui seront ainsi perdants. Ils seront informés par le service RH.
- Les doctorants en CDD ont droit aux mêmes jours de repos que les salariés de l'école. Mais ils ne peuvent ouvrir un CET et les congés ne seront pas reportables. S'ils ne sont pas pris, ils seront donc perdus.

La simplification et la meilleure visibilité de la gestion des congés sont pour nous des points positifs. Même si le regroupement jours de fermeture et jours RTT nous semble logique, nous regrettons le léger recul que cela constitue pour quelques personnes à temps partiel.

Nous contestons également une mesure technique pénalisante pour les nouveaux arrivants en cours d'année. Sur ce dernier point nous obtenons gain de cause, ce qui nous conduit à nous abstenir au moment du vote.

2 – Action sociale : actualisation des taux et montants

Ce travail est effectué chaque année en fonction des circulaires ministérielles d'une part et du bilan de l'année passée d'autre part. Les principales évolutions concernent le cesu (chèque emploi service universel) pour la garde d'enfants, l'indemnité de 1^{ère} installation, l'indemnité d'entrée en études supérieures, les prêts bonifiés immobiliers, les prêts bonifiés solidarité, les aides pour les vacances des enfants. Les plages des revenus sont modifiées pour permettre un meilleur accès à ces droits. A noter la mise en place d'un cesu pour les handicapés, ce qui permet de bénéficier d'une aide pour des services à domicile. La CFDT demande que soit étudié la possibilité de mettre en place des aides pour les descendants handicapés et les ascendants dépendants.

A l'occasion de ce point sur l'action sociale, nous évoquons les subventions versées aux restaurants. Le grenelle de l'environnement prévoit en effet que les restaurants de collectivité devront introduire 20% de produits biologiques dans la composition des repas d'ici 2012. Une

première expérience réalisée à Brest montre que cela va induire un surcoût non négligeable. Nous demandons donc que les directions des écoles accompagnent cette évolution par des aides suffisantes.

3 – Elections CA, CCP, CTP 2009

Ces diverses élections auront lieu le lundi 9 novembre. Une nouveauté cette année suite à la mise en place de CDD pour les doctorants : une CCP spécifique doctorants.

4 – Modification du cadre de gestion

Le cadre de gestion prévoit actuellement qu'un agent de l'Institut Télécom peut être autorisé à apporter son concours scientifique à une entreprise valorisant ses travaux de recherche et à détenir une participation au capital de l'entreprise dans la limite de 15%.

Il est proposé de faire passer ce chiffre de 15% à 49%.

Nous votons contre cette évolution qui mélange allègrement service public et intérêts privés et qui de plus est fortement inégalitaire.

5 – Bilan social siècle

Depuis le temps que nous demandons ce document, le voici enfin. On constate que globalement le personnel est plutôt mieux payé au siège que dans les écoles. C'est également l'occasion pour nous de dénoncer une nouvelle fois le nombre important de CDD, donc d'emplois précaires (16 CDD pour 70 CDI).

Nous faisons remarquer que le document qui nous est présenté est imprimé uniquement en recto et sur du papier de grande qualité. Le siège est-il dispensé d'efforts en matière de développement durable ?

6 – Egalité hommes – femmes

Nous reconnaissons une réelle prise en compte de ce souci et de nos demandes par notre direction depuis quelques années. Cela étant des disparités existent encore et il convient de maintenir l'effort. Une note de recommandations, à destination des chefs de service et de départements, concernant les facilités à accorder aux femmes enceintes et aux parents de retour de congé de maternité ou de paternité est envisagée.

7 – Bilan 2008 de la formation

Un certain nombre de tableaux sont présentés. De nouveaux droits comme le DIF (droit individuel à la formation) sont entrés en vigueur. La direction fait remarquer que le personnel n'utilise pas pleinement ces possibilités de formation.

On peut en effet le regretter, mais cela n'est-il pas la conséquence du peu de perspectives qu'offre l'Institut Télécom en matière d'évolutions de carrière, notamment pour les personnels administratifs et techniques ?

Par ailleurs nous demandons à la hiérarchie d'utiliser davantage ces possibilités de formation pour les personnes dont les métiers évoluent, voire même sont appelés à disparaître.

La CFDT demande que soit mise en place une commission paritaire de Formation (comme c'est le cas et suite à notre demande pour la Commission d'Action Sociale et Mutuelle).

A ce propos, nous manquons de volontaires pour siéger aux quelques réunions annuelles pour la commission d'action sociale, le Comité de Suivi sur l'intégration des Travailleurs Handicapés et bientôt nous l'espérons pour la commission Formation. Peu de réunions avec des débats constructifs et consensuels. Des volontaires ?

8 – Evolution des écoles d'Evry

Le processus de séparation des écoles d'ingénieurs d'une part et de management d'autre part est maintenant enclenché. Après un début catastrophique au niveau du dialogue social et donc une vive réaction des organisations syndicales, les réunions de concertations sont maintenant plus fréquentes. Mais le malaise persiste malgré les paroles rassurantes, car sur le terrain nombre de problèmes ne sont pas réglés, comme ce qui touche à la recherche.

Le document présenté à ce CTP laisse entendre que cette réorganisation sera mise en œuvre de manière articulée avec les possibles évolutions plus générales de l'Institut Télécom liées à la mission Digne – Caffet (voir par ailleurs :). Cela est particulièrement inquiétant en terme de calendrier et fait craindre que cette période d'incertitudes ne se prolonge bien au-delà de l'année 2009.